



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas
75012 Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, président) : 06 08 03 91 82

Blog : <http://www.convergence-nationale-rail.fr/>

ACCIDENT FERROVIAIRE, TRAFIC PERTURBÉ : LES LOURDES RESPONSABILITES DE LA SNCF ET DU GOUVERNEMENT !

Le 4 juin 2019 la Convergence nationale Rail (CNR) organisait avec l'appui de la Fédération CGT des cheminots un rassemblement National devant le siège de la Direction SNCF à ST Denis (93) où plus de 400 personnes étaient présentes.

Une délégation a pu être reçue par la direction de la SNCF auprès de laquelle elle a fait part du vif mécontentement des usagers quant à **la dégradation de la qualité de service**, se traduisant par la fermeture de nombreuses gares, de guichets, de boutiques SNCF, de suppressions d'arrêts de trains, la diminution **ou l'absence de cheminots dans les gares et... dans les trains !!**

Une pétition forte de 20 000 signatures portant l'opposition à la DESHUMANISATION des gares et des trains a été remise aux représentants de la SNCF.

Mercredi 16 Octobre 2019, dans les Ardennes, entre Reims et Charleville Mézières, un train TER est entré en collision avec un convoi routier sur un passage à niveau.

Le choc brutal a fait plusieurs blessés parmi les voyageurs et a endommagé des dispositifs de sécurité, **ce qui a obligé le conducteur du train, blessé lui-même, à se débrouiller seul pour éviter qu'un drame plus important ne se produise.**

Au moment où pour cacher les vraies responsabilités, le « **cheminot – bashing** » se déchaîne, nous tenons à **saluer le courage du conducteur du TER et dans le même temps à féliciter les cheminots** qui ont placé au cœur de leur mouvement « droit de retrait » la SECURITÉ des usagers, des cheminots, des circulations ! C'est particulièrement surréaliste et scandaleux à la fois, mais ô combien révélateur d'entendre le Premier Ministre, le Secrétaire d'État aux transports et leur obligé l'actuel Président de la SNCF préférer des menaces de sanctions disciplinaires et de poursuites judiciaires à l'encontre de cheminots qui revendiquent des moyens supplémentaires (humains...) aux fins de renforcer la sécurité ferroviaire !? En tant qu'association d'usagers nous ne nions pas les désagréments occasionnés aux usagers par le mouvement susvisé mais nous souhaitons nous arrêter sur les causes qui nous paraissent fondamentales.

Malgré plusieurs alertes lancées ces derniers mois en direction de la SNCF et des pouvoirs publics par des associations, des syndicats, des élu.e.s, la SNCF, ses premiers dirigeants s'obstinent dans la mise en œuvre à marche forcée de leur politique de casse du Service Public ferroviaire.

Ceux qui devraient être sanctionnés, ce ne sont pas les cheminots qui défendent l'intérêt général mais bien plus ceux qui sont responsables de ces politiques de contraction de l'offre, de réduction tous azimuts des coûts, au point de porter atteinte à la sécurité ferroviaire !!

Depuis l'adoption à l'Assemblée Nationale de la réforme de 2018 que nous avons avec d'autres forces combattue, il est peu de dire que la casse du service Public s'est accélérée entraînant d'ailleurs l'été dernier des mouvements de grogne des voyageurs dans certaines gares !

Si on laisse faire, les gares seront fermées ou vidées de leur dimension de Service public ferroviaire, il n'y aura plus de personnels dans les trains **et en plus la SNCF et le Gouvernement s'apprêtent à supprimer les cheminots sur les quais (casquettes blanches) qui donnent l'autorisation de départ aux conducteurs de trains.**

Qui va s'occuper des personnes handicapées (PMR)?

Qui va surveiller la descente et la montée des voyageurs dans les gares dépourvues de personnels ?

Comment fait-on dans les gares en courbe ?

Donc il n'y aura que le seul conducteur du train pour effectuer l'ensemble des tâches ?

Accepterait-on que dans un avion, il n'y ait qu'un seul pilote ?

Face à cette perspective inacceptable, la CNR va interpeller la SNCF, l'EPSF (Établissement Public de Sécurité Ferroviaire), les décideurs politiques (Gouvernement, Parlementaires, Présidents des Conseils Régionaux...).

Oui la CNR, en convergence d'intérêts, soutient les cheminots qui défendent une conception progressiste du chemin de fer, qui s'opposent au démantèlement d'un bien commun, d'un bien public !

Paris, le 21 octobre 2019